



Affectation en classe de 2^{de} générale et technologique : comment formuler ses vœux ?



Je suis scolarisé au collège Bernard Palissy (10^e). Sur le service en ligne affectation post 3^e, ma famille peut émettre des vœux dans tous les lycées parisiens selon les trois secteurs. Parmi mes 10 vœux, ma famille demande les 5 lycées de secteur 1. Elle demande également quatre lycées de secteur 2 et un lycée de secteur 3. Ma famille les classera ensuite par ordre de préférence.

PAUL

Les vœux de Paul pour son affectation en 2^{de}

- 1 Edgar Quinet
- 2 Jules Ferry
- 3 Condorcet
- 4 Lamartine
- 5 Lavoisier
- 6 Fénelon
- 7 Voltaire
- 8 Dorian
- 9 Decour
- 10 Turgot

secteur 1 secteur 2 secteur 3

Paul a émis 10 vœux. Chaque vœu lui rapporte des points selon le secteur.

→ **1 vœu de secteur 1** rapporte **32 640 points + 9600 + bonus IPS* + bonus «boursier» = 44 040** au maximum. La famille de Paul en a formulé 5. Cela lui rapporte donc au **maximum 44 040 points** sur chacun des 5 vœux exprimés.

→ **1 vœu de secteur 2** rapporte **17 760 points + 9600 + bonus IPS + bonus «boursier»**. La famille de Paul en a formulé 4. Cela lui rapporte donc au **maximum 29 160 points** sur chacun des 4 vœux exprimés.

→ **1 vœu de secteur 3** rapporte **16 800 points + 9600 + bonus IPS + bonus «boursier»**. La famille de Paul en a formulé 1. Cela lui rapporte donc au **maximum 28 200 points** sur ce vœu.

Les bonus s'additionnent pour chacun des vœux formulés par la famille et les vœux sont traités simultanément. L'élève est affecté sur le vœu de plus haut rang que son barème lui permet d'atteindre.

* Indice de position sociale

Il est conseillé de formuler des vœux pour tous les lycées de secteur 1 quel que soit l'ordre choisi. Il est tout à fait possible d'inclure des vœux en voie professionnelle parmi les 10 vœux possibles, tout en respectant l'ordre souhaité.

Saisie des vœux : 9 au 30 mai

Résultats : 27 juin